



**Parcours de santé et stratégie territoriale,
coopérations médecine libérale-hôpital**



1 - L'HÔPITAL FOCH, contexte et environnement

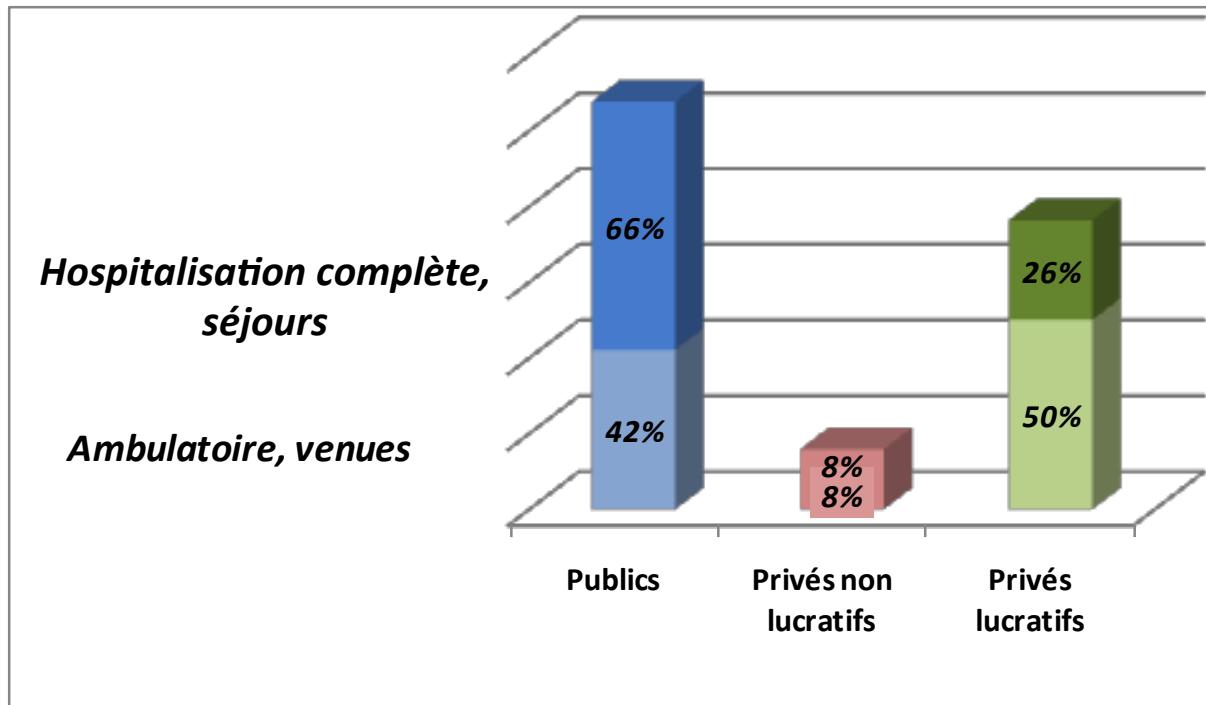
Entre hôpital public et clinique privée à but lucratif,

L'hôpital Foch est un ESPIC (établissement de soins privé d'intérêt collectif),

un hôpital privé non lucratif, participant au service public hospitalier (Association Loi 1901)

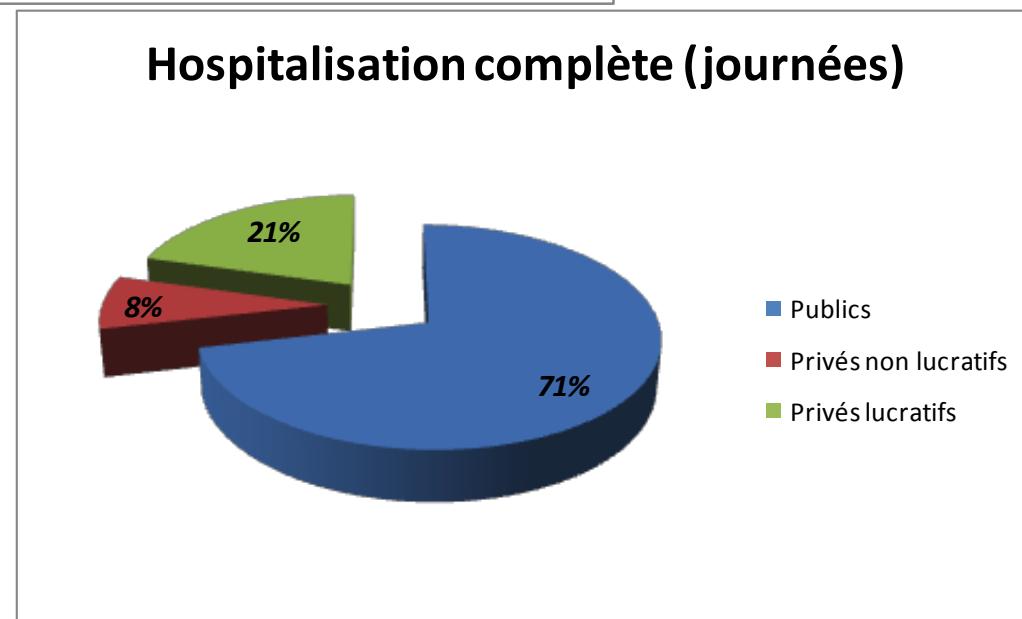
- **Missions générales des établissements de santé,**
 - **Missions de service public,**
 - **Gouvernance privée**
 - **Statut des personnels : privé ou mixte**
-





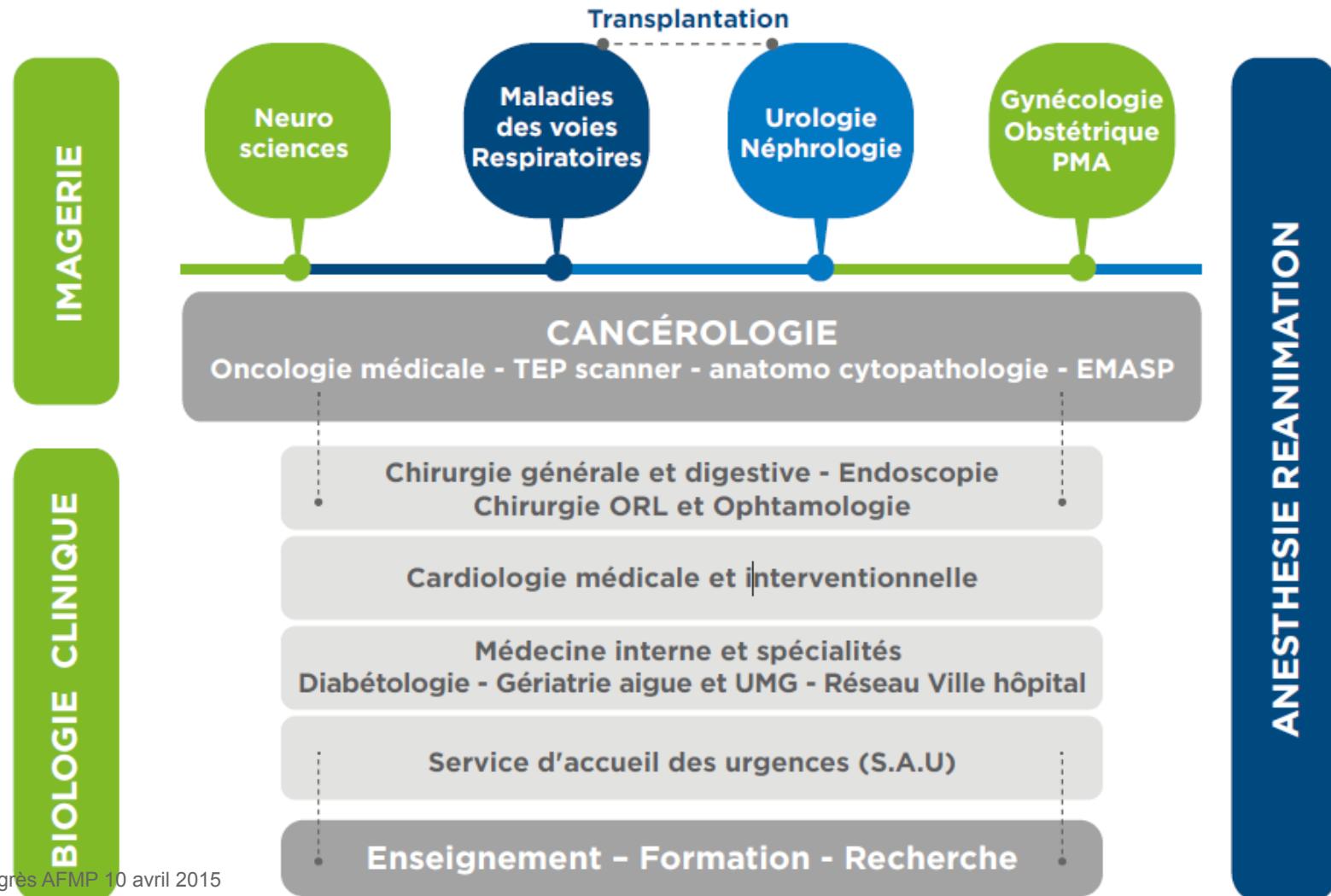
**Données DREES 2012
MCO seul**

Congrès AFMP 10 avril 2015

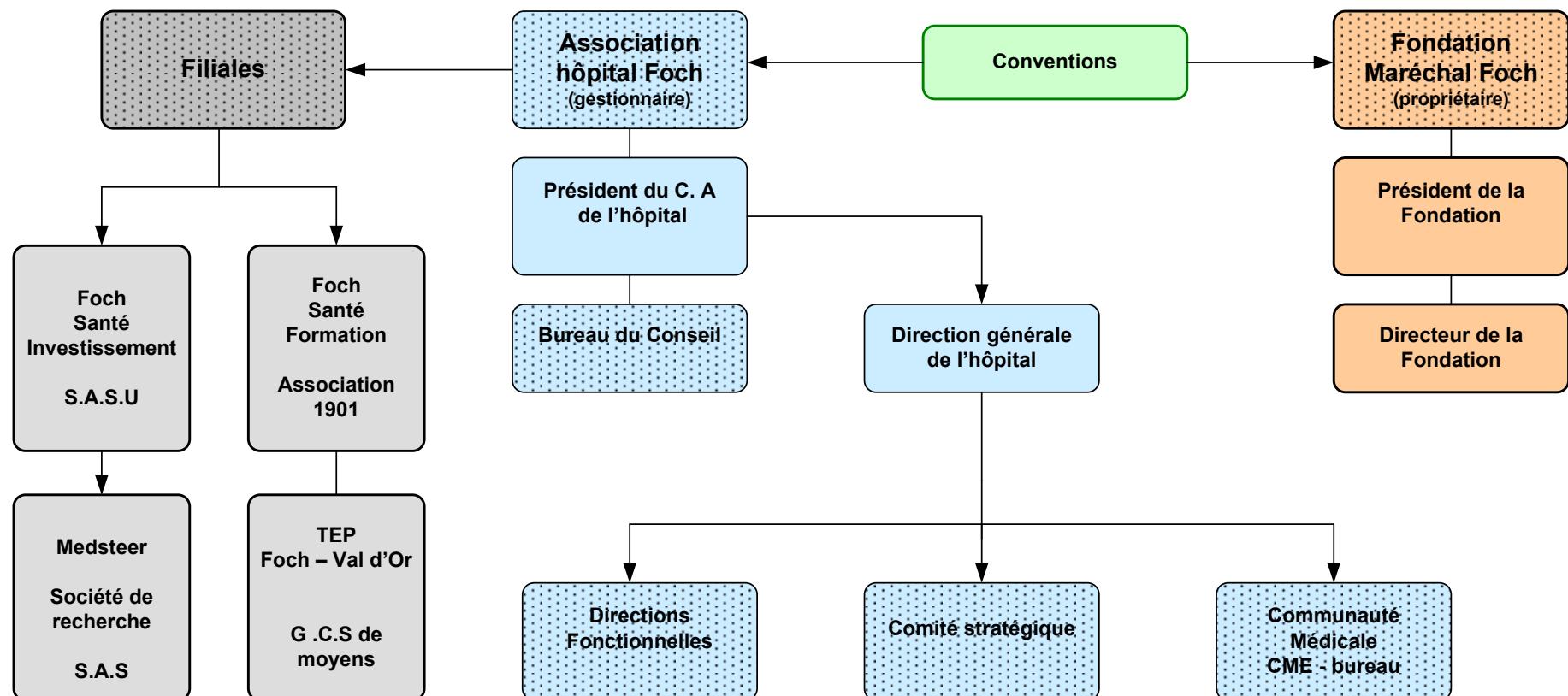


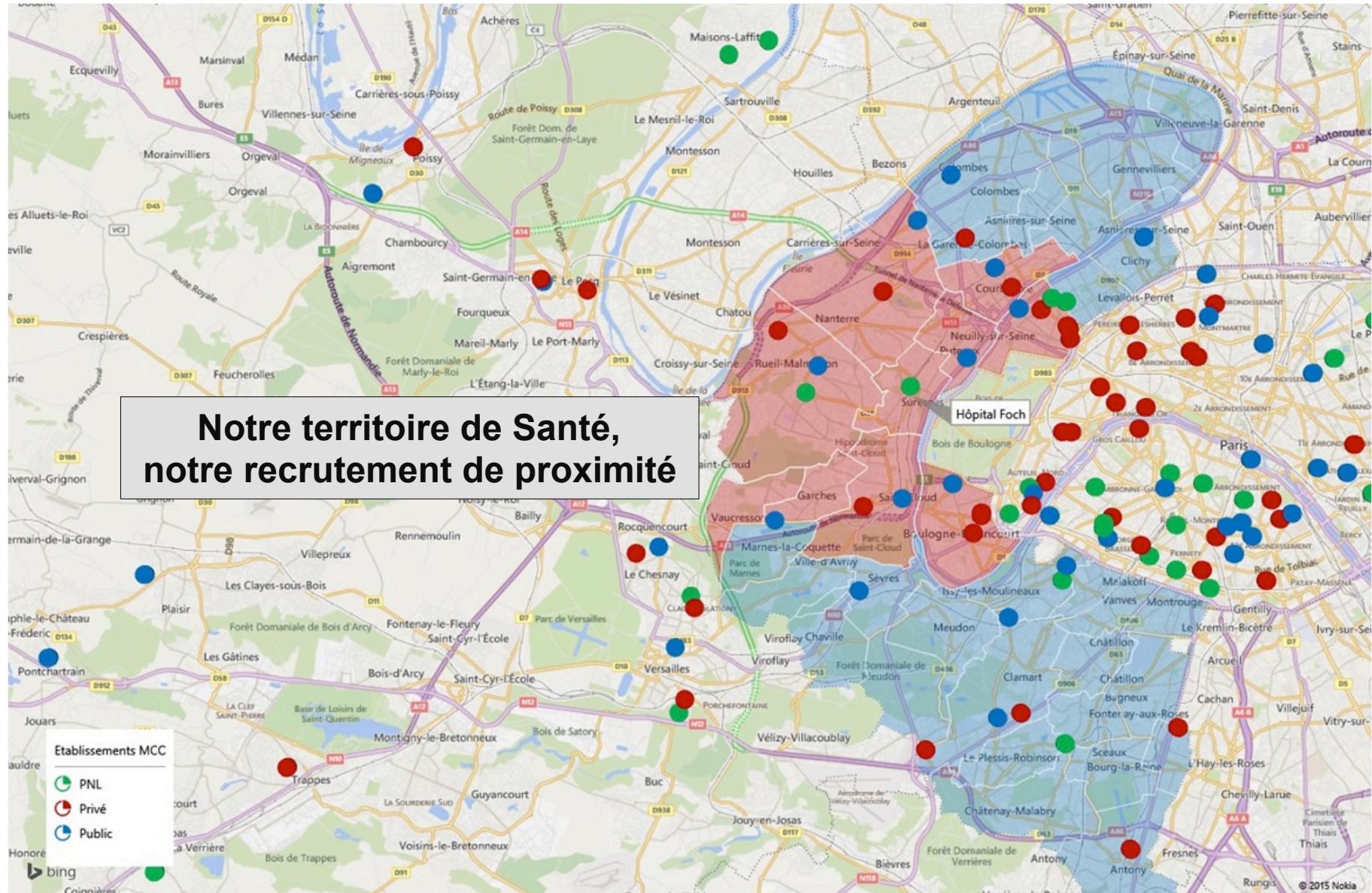
LA DECLINAISON DE NOS MISSIONS : une organisation structurée

600 lits et places



L'INSTITUTION HOPITAL FOCH : la gouvernance





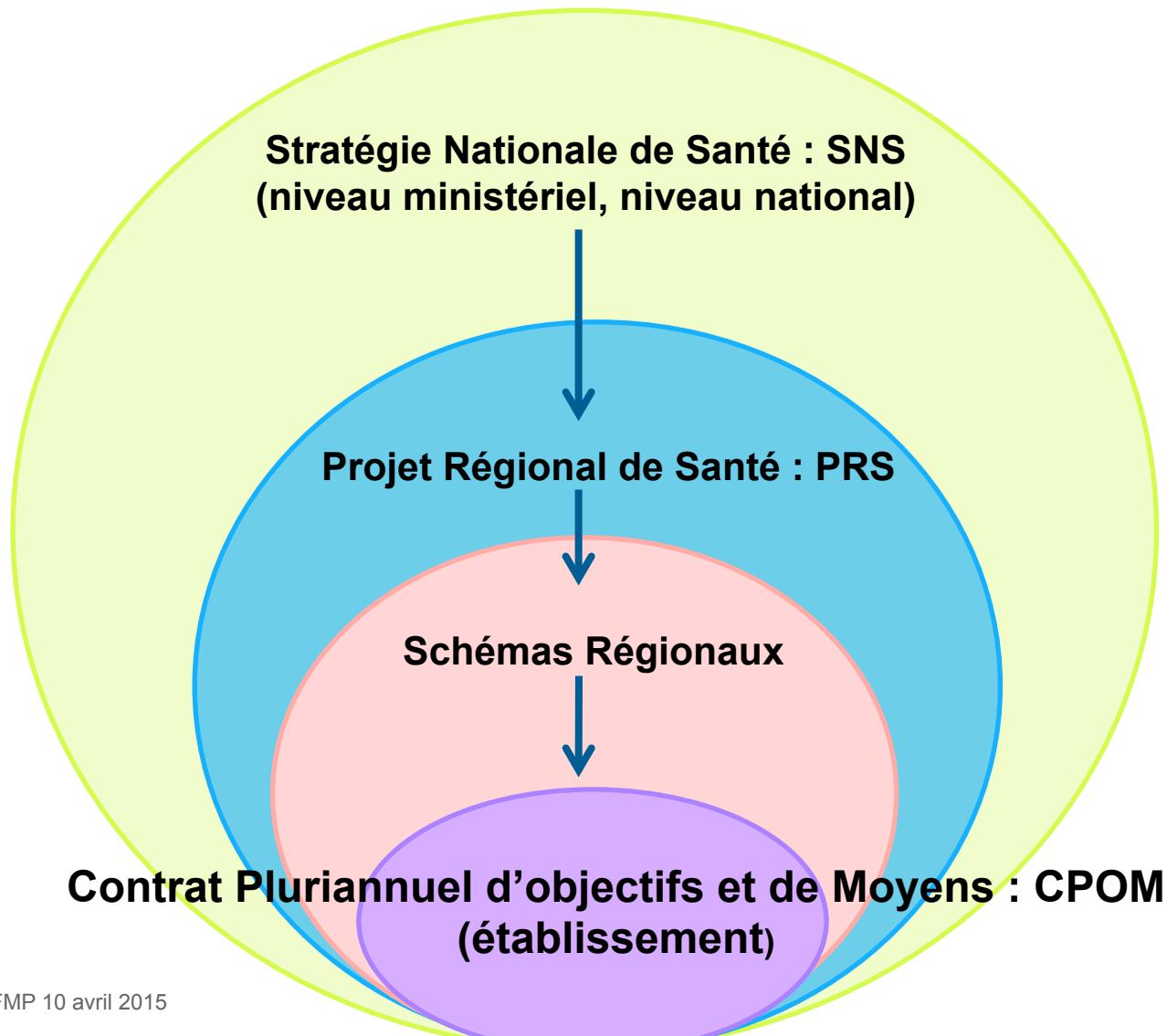


Congrès AFMP 10 avril 2015



2- Contexte régional et territorial, lien avec le plan stratégique de l'hôpital.

Echelon national (Loi) → Echelon régional (PRS)



Du point vue des ARS : les défis à relever...

★ Sociologiques et épidémiologiques :

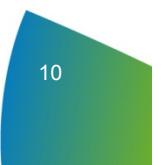
- **Le vieillissement (en 2040, 10 millions de Français auront plus de 75 ans).**
- **L'augmentation des maladies chroniques (1 français sur 4) :**
 - cancer, maladies cardiovasculaires, diabète et insuffisance rénale chronique...
- **Les nouveaux comportements des usagers.**
- **La démographie médicale.**

★ Technologiques :

- **Les techniques nouvelles au service de la qualité et de la sécurité des soins,**
- **Les T.I.C et le partage des informations**

★ Economiques :

- **Déficit A.M : 7,3 Mds en 2014, > à 14 Mds en 2020**
(Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie)



1. Renforcer la prévention, adapter les parcours de santé aux besoins des franciliens.



Faire évoluer les organisations hospitalières et les modes de coopérations, disposer d'un service de santé organisé de manière graduée et adaptée aux besoins de ses patients :

- Proposer différentes gammes de prises en charge : de la prévention au soin, prise en charge médico-sociale, SSR...
- Rééquilibrer les rôles entre les acteurs de l'ambulatoire et le monde hospitalier.
- Organiser des parcours de santé ; décloisonner les différents professionnels et les institutions (l'hôpital n'étant qu'un acteur parmi d'autres).
- Faire évoluer les capacités, encourager la transition vers l'hospitalisation partielle, les prises en charge ambulatoires.

2. Construire une politique de santé partagée au plus près des territoires



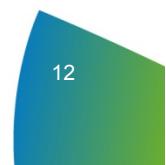
Décloisonner les parcours de santé, notamment à partir de la médecine de ville :

- Renforcer l'offre de premier recours qui a pour vocation de répondre aux besoins de proximité,
- Fluidifier l'aval via la coopération inter-hospitalière pour maintenir une couverture et une gradation des soins équilibrées.



Améliorer l'efficience du système de santé :

- Rechercher une meilleure adaptation de la dépense aux besoins, promouvoir les bonnes pratiques et la culture de l'évaluation.
- Optimiser les modes d'organisation existants, lutte contre la non-qualité
- Encourager la mutualisation des fonctions support, fluidifier les fonctions logistiques et les flux.



3. Innover pour garantir la pérennité du système et renforcer la démocratie sanitaire

★ *Permettre une meilleure coordination et professionnalisation des acteurs:*

- Décloisonner les parcours de santé, à partir de la médecine de ville
- Promouvoir de nouveaux métiers et valoriser les bonnes pratiques
- Envisager l'innovation comme une vraie démarche managériale au service du patient.

★ *Renforcer la démocratie sanitaire :*

- Améliorer l'accès aux soins,
- Améliorer l'accès à l'information, responsabiliser les usagers, renforcer leur autonomie,
- Mieux associer les usagers à l'information sur la gouvernance des établissements de santé.

PLAN STRATEGIQUE 2014-2020

Entre progrès scientifique et progrès humain, une vision :
« Un hôpital centré sur le patient »

L'expertise, la recherche se font avec une exigence
d'humanité, la volonté de respecter les personnes.

« Pour votre santé, Foch s'engage »



Pour votre santé, Foch s'engage

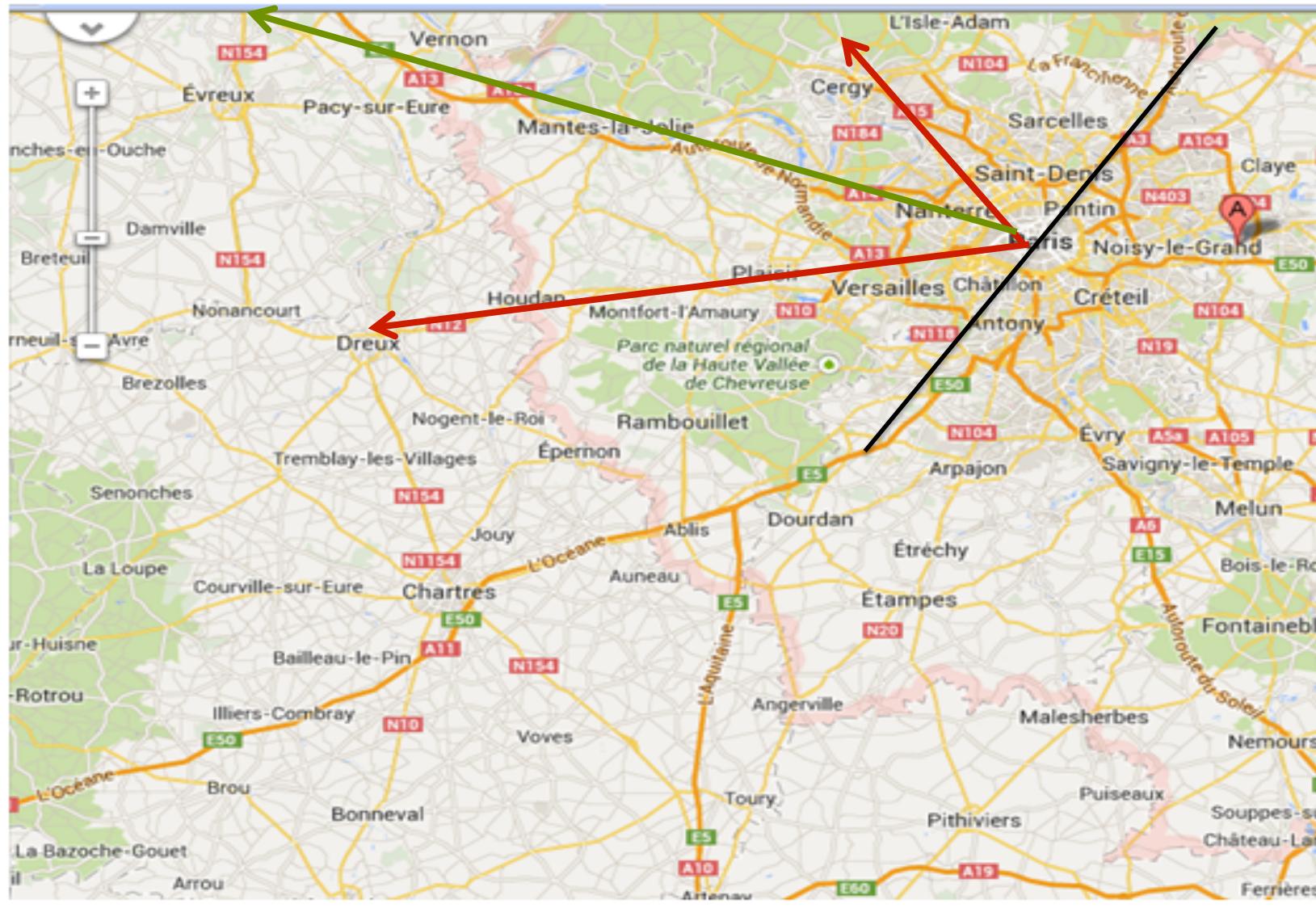
« Pour ses patients,
Foch construit l'hôpital de demain»

NOS DEFIS MAJEURS

- 1. Anticiper les évolutions sociales, les besoins de la population, les pratiques médicales, les modes de prise en charge.**
- 2. Innover dans nos activités, nos technologies, nos pratiques, nos organisations, notre management.**
- 3. Anticiper la baisse inéluctable des ressources venant de l'assurance maladie.**
- 4. Fidéliser nos patients et nos prescripteurs.**
- 5. Développer notre activité : comment et sur quel bassin de population ?**

Notre stratégie territoriale

Territoire de proximité, bassin de recrutement élargi





Stratégie territoriale : coopérations, partenariats



Les Groupements hospitaliers de territoire (GHT)

- ***Objet et cadre général:***

- ✓ Permettre à ses **membres** la mise en œuvre d'une **stratégie commune** (projet médical partagé).

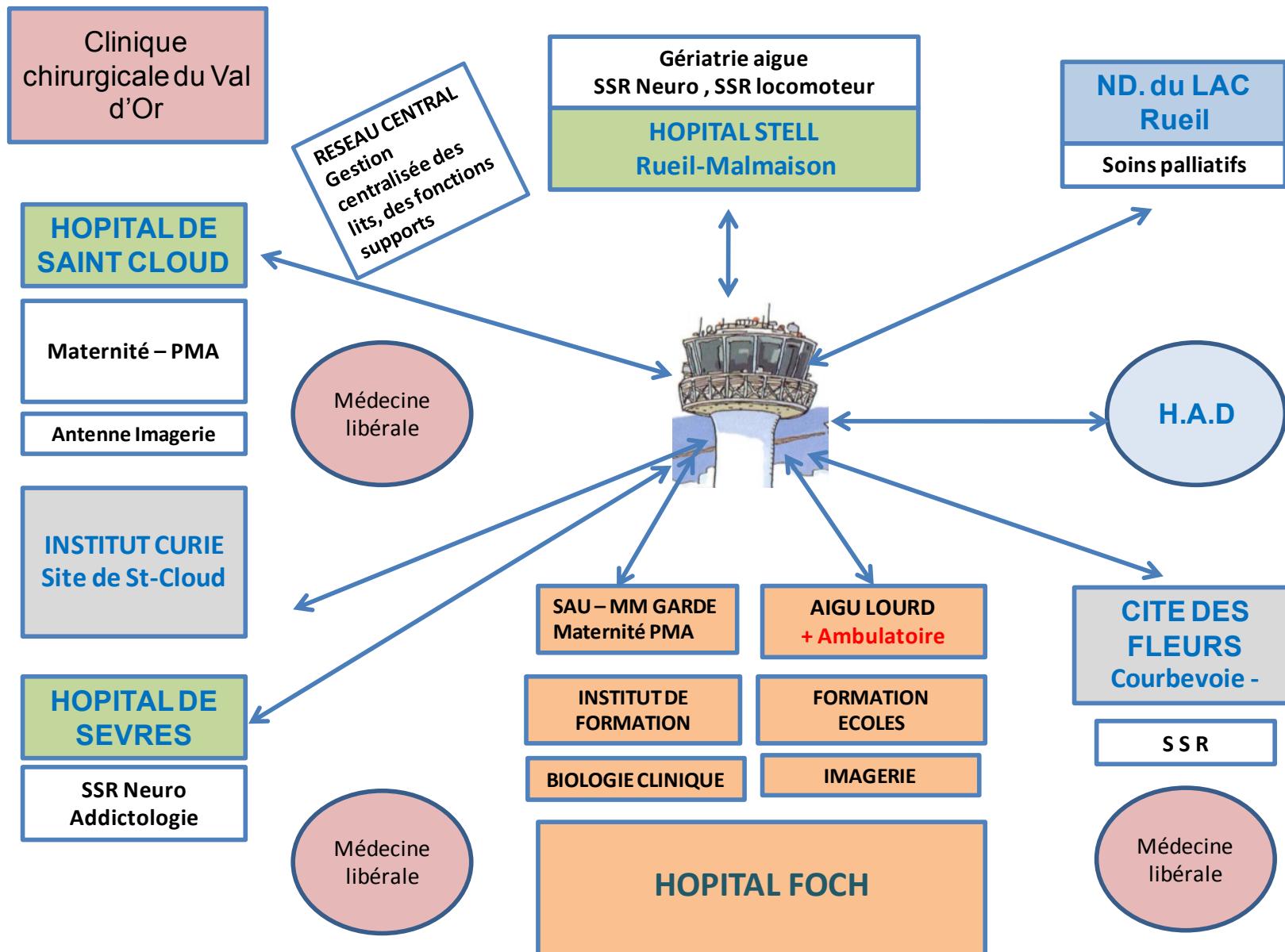
- ***Membres :***

- ✓ Un ou plusieurs **établissements** ou services médico-sociaux **publics**,
 - ✓ Les **établissements privés** peuvent être associés par voie conventionnelle et bénéficient du statut de **partenaires**.

- ***Périmètre des missions :***

- ✓ **Rationaliser les modes de gestion,**
 - ✓ Par une **mise en commun** de fonctions et/ou par transferts d'activités :
 - **Système d'information hospitalier, Département d'information médicale,**
 - **Coordination des instituts de formation, Coordination des plans de formation/ DPC,**
 - **Politique d'achats.**

Réseau centre des Hauts de Seine ?





3 - LE RAPPROCHEMENT AVEC LA MEDECINE LIBERALE,

**Les pistes de travail,
les projets réalisés ou en cours**

Thierry LEBRET – Valérie MOULINS
Jean-Yves RIOU

LES OBJECTIFS

- 1. Identifier les attentes des correspondants**
- 2. Consolider les filières de recrutement**
- 3. Faciliter la sortie le suivi des patients**

→ **Définir les modalités de communication à destination de la médecine libérale :**

- pérenniser les filières de recrutement actuelles,
- favoriser le recrutement de nouveaux patients (notamment ouest IDF).

→ **Faciliter l'accès des médecins libéraux aux services de l'hôpital :**

- l'information médicale relative à leurs patients,
- accès à des avis, résultats examens, dossier médical...

→ **Mieux organiser la communication en post hospitalisation.**

QUELLES SONT LES ATTENTES DE NOS CORRESPONDANTS ?

LE PATIENT

- L'information sur sa pathologie,
- L'information sur l'organisation des soins de l'établissement,
- L'accès aux spécialités et au plateau technique,
- La qualité des soins, l'accueil physique et l'hébergement,
- La préparation du retour à domicile ou du transfert.

LE MEDECIN GENERALISTE, LE MEDECIN SPECIALISTE

- La capacité à répondre à sa demande (directe et rapide),
- Le respect mutuel dans la collaboration,
- La qualité des soins,
- Le retour et l'échange et le suivi des informations concernant son patient.

FORCES ET FAIBLESSES DE FOCH

FORCES

- L'offre de soins : établissement pluridisciplinaire avec pôles d'excellence => très bonne réputation.
- L'accès physique à l'hôpital, l'immobilier.
- L'accroissement des activités d'urgence.
- Les relations avec l'université .

FAIBLESSES

- Les contraintes capacitaires : certains services sont de taille insuffisante.
- L'immobilier (ascenseurs, chambres individuelles...)
- La faiblesse de l'ambulatoire.
- L'accueil : téléphonique, files d'attente, délai de prise de RDV...
- Les délais d'envoi des comptes rendus, l'accès du médecin généraliste au suivi de son patient.

1	Rénovation du site Internet
2	Dossier « entrant »
3	Dossier « sortant »
4	Communication sur la politique de l'hôpital
5	Les comptes-rendus d'hospitalisation « en extemporanée »
6	Tarif postal courrier rapide
7	Journée portes ouvertes pour les correspondants
8	Foch info aux médecins libéraux
9	News letter mensuel pour les MG
10	Collaboration technique avec les spécialistes libéraux

11	Régulateur pour la prise des RV et l'organisation de la consultation
12	Prise de rendez-vous par le net
13	Diminuer le temps d'attente aux guichets
14	Insonoriser les salles de consultation
15	Publicité sur la notoriété de Foch
16	Rénovation des ascenseurs « en urgence »
17	Objectif 75 % de chambre individuelle
18	Chambre « high tech »
19	La station d'accueil dans chaque service
20	Ligne téléphonique pour MG

21	Tweeter
22	Utiliser la dictée vocale
23	Revaloriser les secrétaires assistantes
24	Apicrypt
25	Raccourcir les délais d'envoi des CRH
26	Foch DPC
27	Evaluation des services de Foch par les MG et les spécialistes libéraux
28	Communication par la FHP
29	Valoriser Foch / grand public
30	Recrutement médical de qualité

31	Ouvrir sur l'extérieur les services médico-techniques (imagerie+++)
32	Diner-débats des « amis de Foch »
33	Créer un évènement sportif annuel

Offre de soins et parcours patients dans le territoire

Coopération médecine libérale - hôpital : bonnes pratiques

Avant l'hospitalisation

1 - Rendre vivantes et accessibles les informations relatives à l'offre de soins du territoire

- Tenir à jour et diffuser un répertoire des professionnels de santé du territoire
- Développer de nouveaux moyens de communication autour d'une communauté de professionnels
- Organiser des visites d'établissements de santé pour l'ensemble des professionnels de santé du territoire

2- Accorder une attention privilégiée et une réponse adaptée aux médecins de ville

- Mettre en place dans chaque service un accès dédié pour les médecins libéraux, et favoriser une prise en charge priorisée pour leurs patients.

Offre de soins et parcours patients dans le territoire

Coopération médecine libérale - hôpital : bonnes pratiques

Avant l'hospitalisation

3- Systématiser, avant l'admission, la transmission par les médecins de ville des informations utiles à la prise en charge hospitalière de leurs patients :

- **Elaborer un modèle de courrier d'accompagnement**
- **Mettre en œuvre une messagerie sécurisée pour la transmission des informations**
- **Mettre à disposition un contact téléphonique de pré-admission en urgence**

Offre de soins et parcours patients dans le territoire

Coopération médecine libérale - hôpital : bonnes pratiques

Au cours du séjour

4- Informer les médecins de ville des étapes clés de la prise en charge hospitalière de leurs patients :

- Communiquer en temps réel auprès des professionnels de ville.
- Utiliser la carte de coordination de soins et le répertoire opérationnel des ressources (ROR).

5- Anticiper et organiser les modalités pratiques de sortie du patient dès son admission ou sa pré-admission :

- Formaliser des procédures de sortie basées sur des critères objectivés.
- Utiliser dès l'admission une grille de repérage évaluant la fragilité psycho-sociale de la situation du patient, et l'éventuelle complexité liée à sa sortie.
- Définir le contenu d'une enveloppe-dossier de sortie qui accompagnera le patient à l'issue de son séjour.

Offre de soins et parcours patients dans le territoire

Coopération médecine libérale - hôpital : bonnes pratiques

Après la sortie

6- Adapter l'information contenue dans les documents de sortie pour répondre aux attentes des professionnels de ville

- Adapter le contenu type du document de sortie d'hospitalisation
- Faciliter la compréhension des ordonnances de soins à domicile par les professionnels de ville

7- Favoriser en sortie d'hospitalisation les conditions de la continuité thérapeutique

- Mettre en place un contrôle qualité de la prescription médicamenteuse en fin de séjour,
- Dédier du temps de pharmacien à la coordination post-séjour et au lien officinal.

Offre de soins et parcours patients dans le territoire

Coopération médecine libérale - hôpital : bonnes pratiques

Après la sortie

8- Sécuriser le retour à domicile du patient

- Instaurer un « appel du lendemain » auprès des patients
- S'appuyer sur les structures de soins de ville existantes

Offre de soins et parcours patients dans le territoire

Coopération médecine libérale - hôpital : bonnes pratiques

La coordination – La communication entre professionnels

9- Faire de la coordination et du suivi extrahospitalier une fonction pleine et entière à l'hôpital

- **Créer un poste d'infirmière coordinatrice pour gérer l'organisation des sorties.**

10- Multiplier les temps d'échanges et de partage entre professionnels hospitaliers et de ville

- **Organiser des réunions d'échanges à vocation médico-scientifique entre professionnels hospitaliers et de ville.**
- **Permettre aux médecins traitants de bénéficier d'un système d'avis spécialisés rapides de la part de l'hôpital.**

Offre de soins et parcours patients dans le territoire

Coopération médecine libérale - hôpital : bonnes pratiques

La coordination – La communication entre professionnels

10- Multiplier les temps d'échanges et de partage entre professionnels hospitaliers et de ville :

- Favoriser la participation des médecins de ville aux réunions multidisciplinaires organisées au sein des établissements concernant leurs patients.
- Stimuler la connaissance mutuelle des pratiques hospitalières et libérales.

11- Développer l'usage des nouveaux moyens de communication pour accélérer les échanges entre l'hôpital et les cabinets de ville

- Développer la messagerie sécurisée.

Refonte du site internet



E-reputation



SITE INTERNET
HÔPITAL FOCH

*COMPTES RÉSEAUX SOCIAUX



LinkedIn about.me Scoop.it! viadeo
Jimdo WordPress Slideshare

*BLOGS COMPTES



Congrès AFMP 10 avril 2015



SITE INTERNET
FONDATION FOCH

*COMPTES RÉSEAUX SOCIAUX



Jimdo LinkedIn Scoop.it! viadeo Jimdo WordPress about.me Slideshare

*BLOGS COMPTES



Questionnaire de satisfaction



Quelques projets en cours

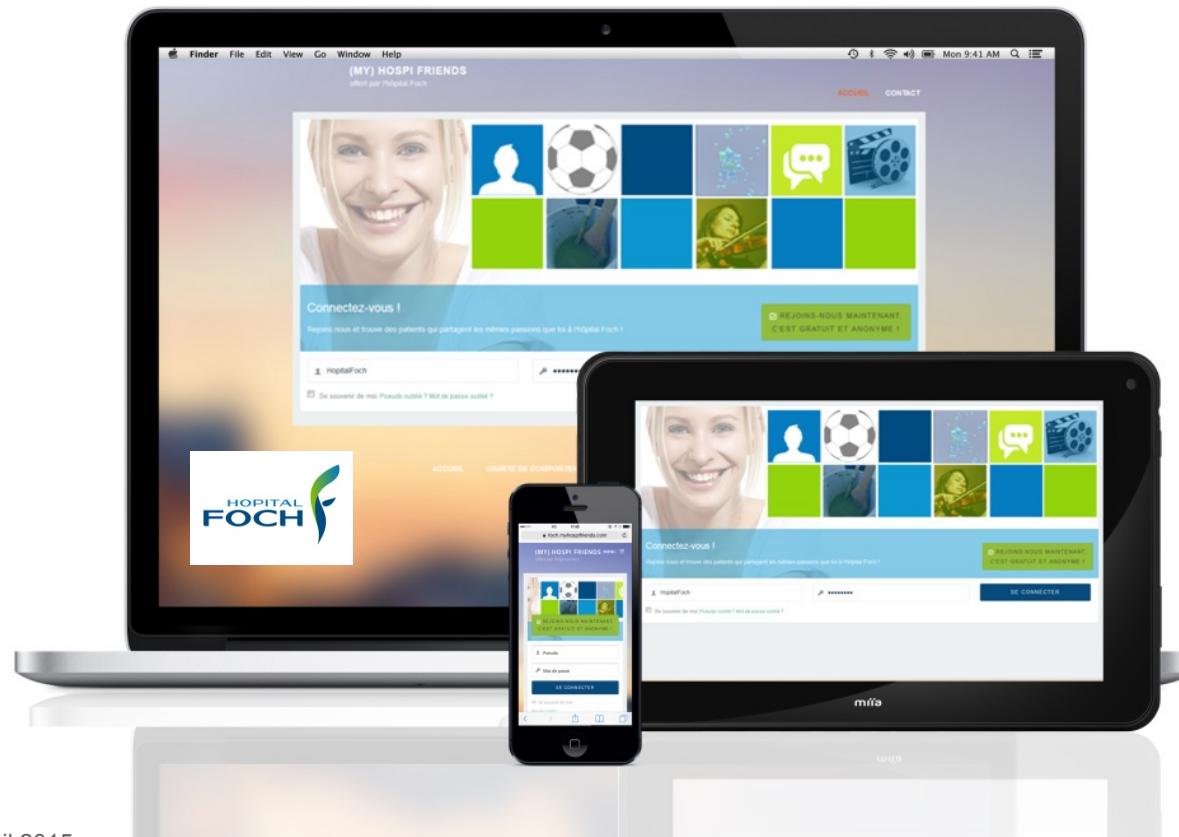
- Mise en place d'écrans tactiles dans les points d'accueil de l'établissement (Plan de l'hôpital, temps d'attente aux consultations, état de circulation, météo,) Prise de RDV par internet (incluant un annuaire des médecins).
- Mise en place d'un call-center pour patients avec chimiothérapies,
- Réponse quotidienne à distance de l'hôpital pour médecins de ville : pneumologie.
- PRADO (CNAM).
- Accès sécurisé aux images sur plate-forme externe (autres établissements)
- Télé-expertise en neurologie/neurochirurgie avec échanges d'images (conventions entre établissements).
- Cabinets médicaux à proximité de l'hôpital (accès urgences et imagerie), centre d'éducation thérapeutique,
- Centre de consultations avancées.
- Hôtel hospitalier

Congrès AFMP 10 avril 2015

- Institut « Foch Santé Formation »



My HospiFriends



MERCI

40, rue Worth - BP 36 - 92151 Suresnes

www.hopital-foch.com



ANNEXE- PRESENTATION DE L'HÔPITAL FOCH, AVEC CHIFFRES CLES

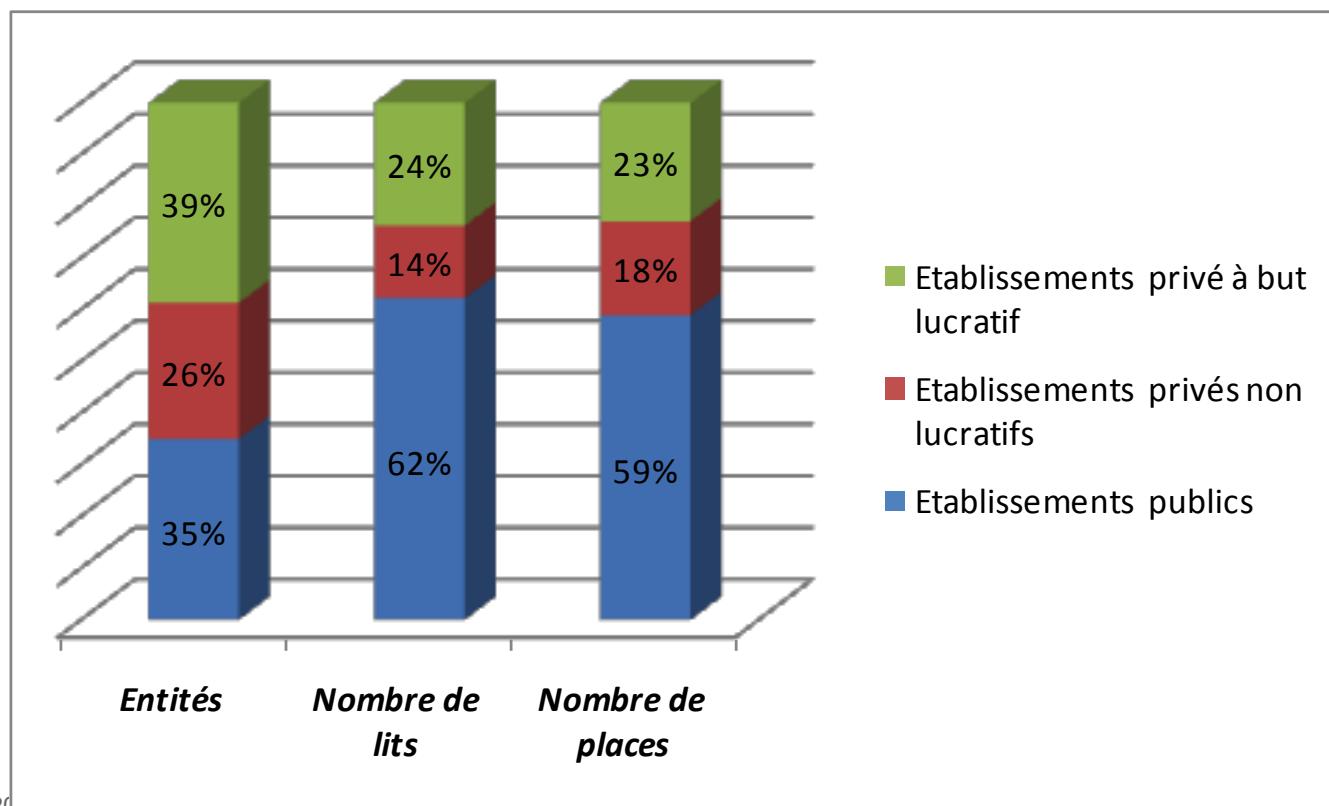
Entre hôpital public et clinique privée à but lucratif,

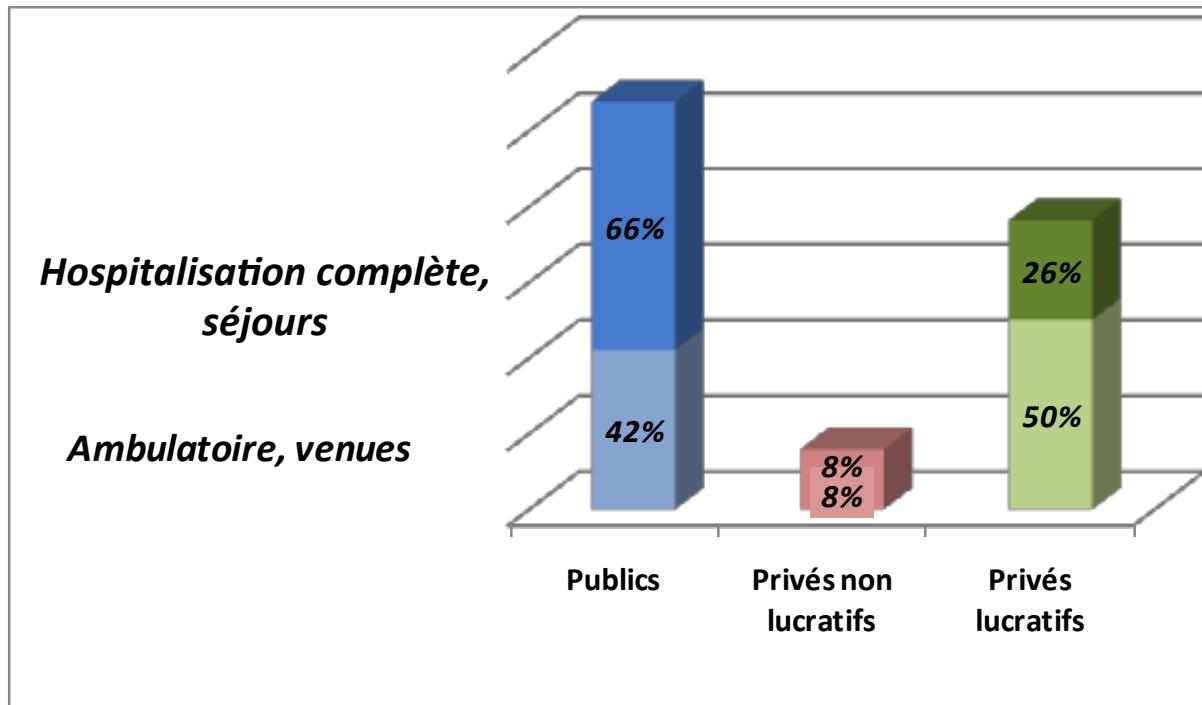
L'hôpital Foch est un ESPIC (établissement de soins privé d'intérêt collectif),

un hôpital privé non lucratif, participant au service public hospitalier (Association Loi 1901)

- **Missions générales des établissements de santé,**
 - **Missions de service public,**
 - **Gouvernance privée**
 - **Statut des personnels : privé ou mixte**
-

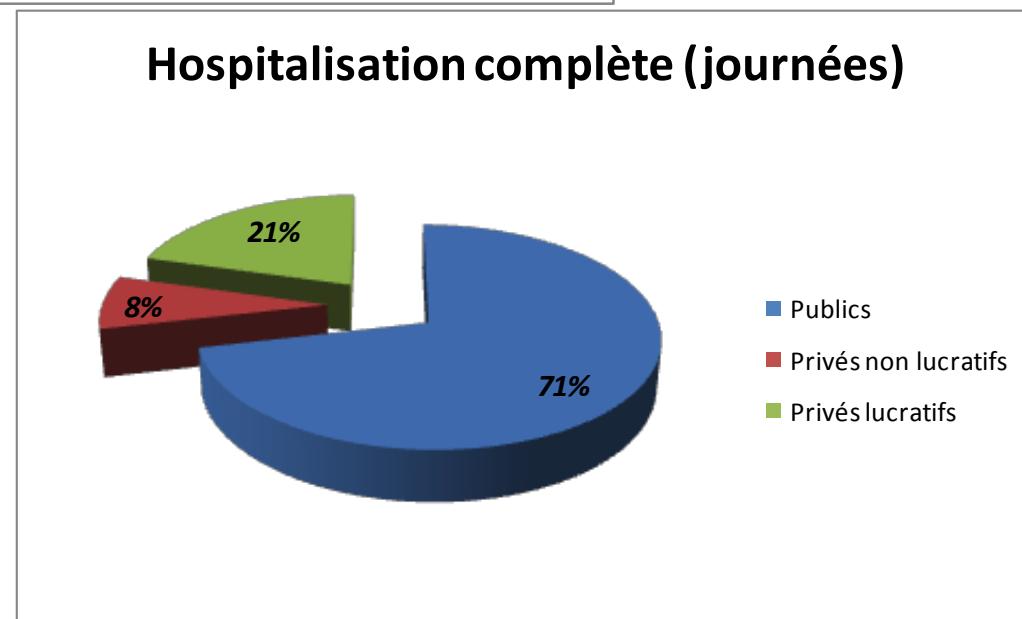
<i>Données 2012 (DREES)</i>	Entités	Nombre de lits	Nombre de places
Etablissements publics	931	258 158	40 132
Etablissements privés non lucratifs	699	58 137	12 342
Etablissements privé à but lucratif	1 030	98 545	15 575
<i>TOTAL</i>	2 660	414 840	68 049





**Données DREES 2012
MCO seul**

Congrès AFMP 10 avril 2015



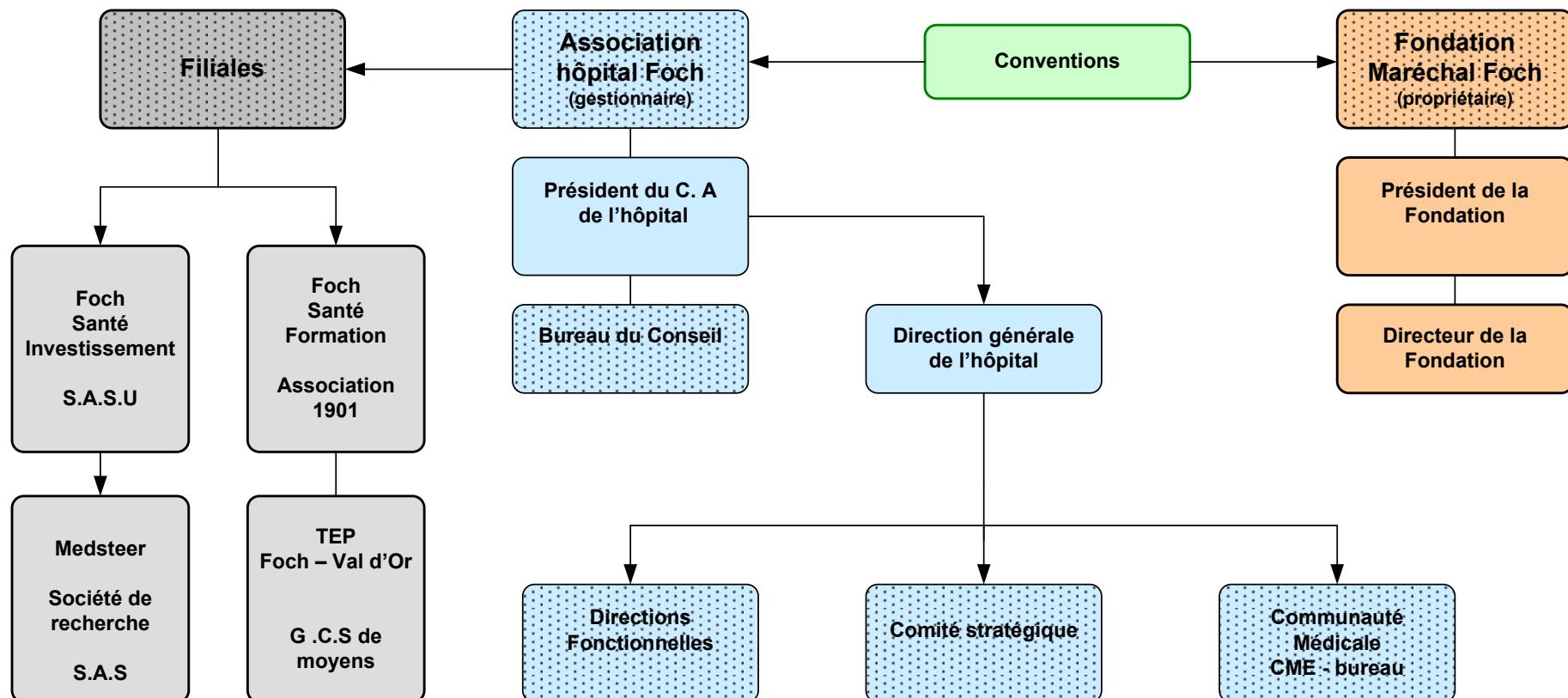
L'INSTITUTION HOPITAL FOCH : histoire et missions

- Propriété de la Fondation Franco-Américaine du Mont-Valérien.
- Crée en 1929 par Justin Godart avocat, parlementaire, Ministre, résistant.
- dite Fondation Maréchal Foch : reconnue d'utilité publique.
- Construction de l'hôpital : 1931 – 1938.
- Sur fonds privés, donateurs principalement américains,
- Sur le modèle de la clinique de Boston.
- Destiné aux classes moyennes.

L'HOPITAL FOCH AUJOURD'HUI

- **Depuis 1996 : une association Loi 1901**
- **Un conseil d'administration avec 12 administrateurs, qui représentent :**
 - **les fondateurs de l'Association :**
 - La Fondation Maréchal Foch,
 - Le Conseil Général des Hauts de Seine,
 - La Ville de Suresnes.
 - **l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris:** 1 représentant (faculté de médecine).
 - **les hôpitaux privés non lucratifs :** un membre proposé par la FEHAP.
- **Le Président de la CME et le Secrétaire du comité d'entreprise participent au Conseil d'administration, avec voix consultative.**

L'INSTITUTION HOPITAL FOCH : organisation générale



L'HOPITAL FOCH : NOS MISSIONS

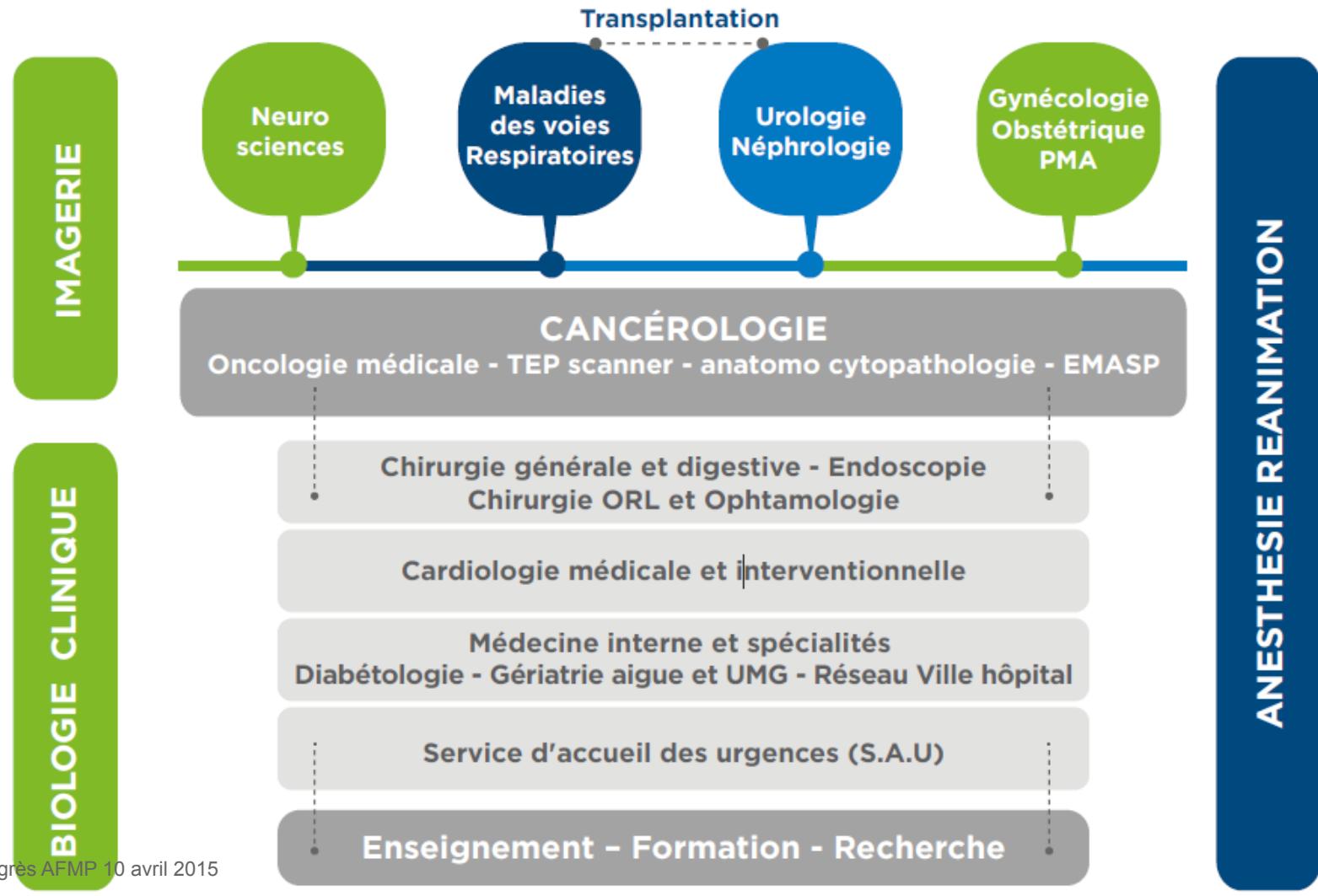
- **Missions de soins : hôpital MCO, d'adultes, multidisciplinaire, avec une double vocation :**
 - Etablissement régional : centre de référence et centre de recours sur plusieurs pôles et activités.
 - Hôpital de proximité : chirurgie et médecine d'urgence, maternité.
- **1er établissement privé (hors CLCC) dans la recherche clinique :**
 - . Promoteurs d'essais cliniques – publications internationales - brevets
 - . Délégation à la recherche clinique et à l'innovation (label depuis 2011)

L'HOPITAL FOCH : NOS MISSIONS

- **Une activité d'enseignement reconnue**
 - . **une convention hospitalo-universitaire avec l'AP-HP et la faculté de médecine de Paris-Ouest (UVSQ).**
 - => 50% des chefs de services de l'hôpital Foch sont PUPH (universitaires).
 - => Foch accueille 30% des externes de l'UFR des sciences de la santé de Paris-Ouest.
 - . **Une école d'infirmières d'une capacité de 60 étudiants par promotion (accréditation juin 2015).**
 - . **Une école de sages-femmes : 25 étudiants par promotion.**
 - . **Un institut de formation continue, un plateau dédié à la formation continue.**

LA DECLINAISON DE NOS MISSIONS : une organisation structurée

600 lits et places





Un des cinq plus importants établissements hospitaliers d'Ile-de-France hors AP-HP

- **260 000 passages externes (hors obstétrique).**
- **50 000 passages aux urgences.**
- **47 000 hospitalisations.**
- **> 25 % de séjours chirurgicaux.**
- **140 transplantations (poumon, rein).**
- **3 200 naissances.**
- **Chiffre d'affaires annuel / activité : 200 M€**
- **Effectifs : 270 ETP médecins, 1 800 ETP non médicaux.**

